



BOWLING LA ROCHELLE

H 70

TOURNOI MIXTE 2-1-3 HDP

Samedi 30 Juin & Dimanche 01 Juillet 2012

Avenue Michel Crepeau-BP 13128-Port des Minimes-17033 La Rochelle Cedex1

Tél : 05 46 45 40 40 ou mail : bowling.larochelle@wanadoo.fr

- 1 Le tournoi organisé par le **New Wave BOWLING LA ROCHELLE** est ouvert aux 16 premières équipes inscrites. Les joueurs(ses) devront être en règle avec la FFBSQ. Durant toute la compétition, les règlements de la FFBSQ seront appliqués.
- 2 **Le handicap par joueur sera calculé sur la base de 70% de la différence avec 220 et limité à 70** en fonction du dernier listing validé par l'arbitre. Ce Tournoi est **limité aux 16 premières Triplettes** avec **une Féminine par équipe.**
- 3 Le montant des inscriptions est fixé à **225 € par équipe**. Les inscriptions seront prises en considération uniquement contre paiement intégral de l'engagement par CHEQUE.
Ouverture des inscriptions : 01/01/2012.
- 4 **Déroulement et Horaires :**

Samedi 30 Juin 2012

Doublettes Mixte

(Chaque féminine fait 2 séries x 4 lignes consécutives avec chacun de ses partenaires de « Triplette »

13h50-15h30 : 1 Homme + 1 Dame = 1 x 4 Lignes (16 Hommes + 16 Dames)

15h40-17h15 : 1 Homme + 1 Dame = 1 x 4 Lignes (16 Hommes + 16 Dames)

Reconditionnement

Doublette Homme

18h15-20h00 : Doublette = 1 x 4 Lignes (32 Hommes)

Le classement se fera sur le cumul des 8 lignes faites en doublettes mixte et en doublettes hommes

Dimanche 01 Juillet 2012

Individuels Hommes et Dames

8h45-12h30 : Individuel = 2 x 3 Lignes (32 Hommes + 16 Dames)

Reconditionnement

Triplettes Mixte

13h45-16h15 : Triplettes = 2 x 2 Lignes (16 Triplettes)

PODIUM & RECOMPENSES à 16h30

A l'issue de la compétition, il sera procédé pour la remise des récompenses à :

- Un Classement en Doublettes avec Hdp
- Un Classement Individuel Dames avec Hdp
- Un Classement Individuel Hommes avec Hdp
- Un Classement en Triplettes Mixte avec Hdp
- Un Classement All Event Dames sur 18 lignes
- Un Classement All Event Hommes sur 18 lignes

(Seules les équipes présentes à 16 heures recevront leur récompense sur le podium)

En cas d'égalité, priorité sera donnée au plus petit handicap puis au plus petit écart entre les séries


6 INDEMNITES

Indemnités	
<u>en DOUBLETTES</u>	
1ère	100 €
2ème	80 €
3ème	60 €
<u>en INDIVIDUELLE DAME</u>	
1er	50 €
2ème	40 €
3ème	30 €

Indemnités	
<u>en INDIVIDUEL HOMMES</u>	
1er	50 €
2ème	40 €
3ème	30 €

<u>en TRIPLETTES</u>	
1er	150 €
2ème	120 €
3ème	90 €
<u>ALL EVENT DAME</u>	
1ère	50 €
<u>ALL EVENT HOMME</u>	
1er	50 €

7 BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses		Contrôle ligue
Engagements	3 600,00 €	Frais de parties	2 669,76 €	
Sponsors	504,16 €	Homologation	86,40 €	
<i>Engagement/équipe</i>	<i>225,00 €</i>	Arbitrage	168,00 €	
<i>Engagement/joueur</i>	<i>75,00 €</i>	Frais organisation	240,00 €	
		Indemnités	940,00 €	
Total	4 104,16 €	Total	4 104,16 €	

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés sans appel par l'arbitre ou à défaut par le Directeur de la compétition Olivier DE JESUS.

PISTES et APPROCHES SYNTHETIQUES

SAMEDI à 14h (1 homme + 1 dame)

	Noms équipes	Joueur(se)	Réglé	Coordonnees
1	RUIZ	RUIZ J-FRANCOIS		
2	CAROLLO	FAURE FRANCOISE CAROLLO CARLO	X	
3	LAUDY	LAUDY REMY		
4	BRUNET	MENGUY MICHELE DELRIEU MICHEL	X	
5	CROIZON	CROIZON VIRGINIE LEVANT CHRISTOPHE	X	
6	SIONVILLE	SIONVILLE PHILIPPE		
7	BIOSCA	BIOSCA MARIE LAURE BIOSCA JOSE	X	
8	DE RIDDER	DE RIDDER NELLY DE RIIDER J-PIERRE		
9	DE RIDDER 2			
10	CEULEMANS	CEULEMANS NICOLE FUHRER J-MARIE		
11	SAILLARD	SAILLARD ISABELLE PREST PATRICK		
12	PERTON	ARD EVELYNE PERTON MICHEL		
13	BOISSEAU	BOISSEAU NADINE LAUDY FRANCIS		
14	ARD	ARD GUY		
15	FABRON	FABRON NADINE FABRON JACQUES		
16	PIGEASSOU	PIGEASSOU JOSIANE PIGEASSOU ERIC		

SAMEDI à 16h (1 homme + 1 dame)

	Noms équipes	Joueur(se)	Réglé	Coordonnees
1	RUIZ	----- DELAVEAU JACKY		
2	CAROLLO	----- FAURE FRANCOISE	X	
3	LAUDY	----- -----		
4	BRUNET	----- MENGUY MICHELE ----- BRUNET JACQUES	X	
5	CROIZON	----- CROIZON VIRGINIE	X	
6	SIONVILLE	----- -----		
7	BIOSCA	----- BIOSCA MARIE LAURE	X	
8	DE RIDDER	----- DE RIDDER NELLY		
9	DE RIDDER 2	----- -----		
10	CEULEMANS	----- CEULEMANS NICOLE ----- BECLARD GILLES		
11	SAILLARD	----- SAILLARD ISABELLE ----- SAILLARD ALAIN		
12	PERTON	----- ARD EVELYNE ----- BOISSEAU CHRISTIAN		
13	BOISSEAU	----- BOISSEAU NADINE ----- BIDONE BRUNO		
14	ARD	----- -----		
15	FABRON	----- FABRON NADINE ----- SEIGNOLE GILLES		
16	PIGEASSOU	----- PIGEASSOU JOSIANE		